

**DELIBERATION N° 18/113 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
APPROUVANT U PATTU PE A GHJUVENTU / LE PACTE POUR LA JEUNESSE****SEANCE DU 27 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt sept avril, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 avril 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA  
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Valérie BOZZI  
Mme Marie-Anne PIERI à M. Jean-Martin MONDOLONI  
M. Antoine POLI à M. Jean-Charles ORSUCCI  
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Anne-Laure SANTUCCI  
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Julia TIBERI

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie, et notamment son article L. 4424,
- VU** la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté, et notamment son article 54,
- VU** la délibération n° 17/076 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mars 2017 approuvant le Plan de lutte contre la précarité et la pauvreté,

- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VISTU** l'avis di l'Assemblea di a Giuventù 2018-01, en date du 23 avril 2018,
- VU** l'avis n° 2018-09 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 24 avril 2018,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion sociale et de la Santé,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

Après un vote à l'unanimité,

#### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse « Pattu pè a Ghjuventù / Pacte pour la Jeunesse », tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

#### **ARTICLE 2 :**

**HABILITE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en œuvre le plan d'action pour une politique publique de la jeunesse en Corse, et acter le lancement de la phase diagnostic du projet qui permettra de décliner les actions à mettre en œuvre.


#### **ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 27 avril 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



*PATTU PÈ A  
GHJUVENTÙ :  
AVÀ, TOCC'À TÈ,  
GHJUVENTÙ !*

## INTRODUCTION

Le Pattu pè a Ghjuventù présenté à l'occasion de ce rapport marque un tournant dans l'approche par notre institution, la Collectivité de Corse, de la jeunesse corse, de ses aspirations, de ses problématiques, et de sa place dans la construction de la société insulaire.

Sa définition et sa mise en œuvre participent de la volonté clairement affichée de s'engager en faveur des 15-30 ans.

Elles sont aussi l'expression d'un choix politique fondamental : donner à chacune et à chacun des environ 53 000 jeunes ayant entre 15 et 30 ans de cette Île (source INSEE 2015 : classe d'âge 14-29 ans), les mêmes chances et les mêmes opportunités de s'épanouir, de se construire, et également de construire et réussir sa vie, aussi bien personnelle que professionnelle.

Un choix qui participe des marqueurs fondamentaux de l'histoire contemporaine de la Corse, une histoire qui doit beaucoup à l'engagement et à l'implication de la jeunesse en faveur de l'émancipation de la Corse et de son peuple.

Un choix qui s'inscrit également dans la volonté de mettre en œuvre effectivement, pour notre jeunesse, le « *droit au bonheur* » consacré dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle par les constituants et révolutionnaires corses (1755), américains (1787) puis français (1789 et 1946).

U Pattu per a Ghjuventù propose en conséquence une philosophie d'action novatrice qui vise à conférer aux jeunes les moyens de s'émanciper et de s'épanouir afin de construire la société corse de demain et de relever les défis d'un monde en mutation.

Certes, cette philosophie apparaissait déjà dans plusieurs des orientations de la précédente mandature :

- Dès 2016, un service pour la mise en œuvre du Pacte a été créé. Il a travaillé au recensement et à l'amélioration des dispositifs existants, mené ses propres actions, développé des actions innovantes en faveur de l'engagement citoyen (développement des chantiers de jeunes bénévoles : Demu una Manu), répertorié les initiatives prises dans les pays et collectivités territoriales d'Europe en faveur de la jeunesse, et contribué à la politique éducative de la Collectivité ;
- La mandature 2015-2017 a également été marquée par la mise en place de l'Assemblea di a Ghjuventù, la création d'une direction de l'enseignement secondaire, et la réaffirmation, par la délibération n°17/021 AC de l'Assemblée de Corse donnant mandat au Président du Conseil exécutif de Corse pour négocier auprès du Ministère de l'Éducation nationale la mise en œuvre d'un cadre normatif spécifique pour l'Académie de Corse.
- Enfin, le 30 mars 2017, l'Assemblée de Corse a voté les grandes orientations du Pattu pè a Ghjuventù.

De même, le Conseil Exécutif de Corse et la majorité territoriale ont clairement érigé l'éducation et l'enseignement en priorités politiques, comme l'a notamment traduit l'augmentation constante des budgets, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, de toutes les politiques relevant de ces deux secteurs : enseignement supérieur et université, formation, apprentissage, enseignement secondaire, etc...

Le Pattu per a Ghjuventù s'inscrit clairement dans la continuité de ces orientations stratégiques.

Il constitue en même temps une étape totalement nouvelle dans le rapport à la jeunesse corse et la volonté de lui permettre de s'impliquer dans la construction de son présent comme dans celle de son avenir.

Ce caractère novateur se retrouve aussi bien dans la méthodologie qui conduira à son élaboration, que dans le contenu et les objectifs du Pattu per a Ghjuventù.

En ce qui concerne la méthodologie, il s'agira de permettre à chacune et chacun des jeunes de cette Île, en âge d'exprimer ses attentes et ses opinions (donc en deçà même de la majorité légale) de faire entendre sa voix. L'objectif est donc de définir une procédure de consultation qui, s'appuyant sur des méthodes de recueil innovantes, permettra de permettre à chacune et à chacun des 53.000 jeunes de cette Île concernés par le sujet de participer directement à la définition des priorités du Pattu per a Ghjuventù.

**Il ne s'agit plus seulement de définir une politique de la jeunesse, mais une politique pour la jeunesse et par la jeunesse.**

En son contenu, u Pattu per a Ghjuventù sera un document déclinant l'ensemble des politiques, existant ou à créer au terme de la consultation engagée, par lesquelles se concrétise l'engagement de la Collectivité de Corse en faveur de la jeunesse de ce pays : l'enseignement et l'éducation, la formation, les langues et la culture, la santé, le logement, l'innovation sociale, la lutte contre la précarité et la pauvreté, l'histoire et la mémoire, l'ouverture au monde et le soutien à la mobilité, la citoyenneté, le sport, la solidarité....

Sa réalisation et sa mise en application impliqueront donc nécessairement un travail transversal entre tous les services de la Collectivité de Corse, œuvrant et agissant dans ces différents domaines, ainsi qu'une articulation et une coordination renforcée avec les réseaux d'acteurs et organismes intervenant également dans ces champs d'action.

C'est à ces conditions que le « Pattu per a Ghjuventù » pourra jouer pleinement son rôle de socle de la politique « jeunesse » de la Collectivité de Corse.

Enfin, la notion de « Pattu » est importante en ce qu'elle repose sur la dialectique des droits et des devoirs.

La Collectivité de Corse, les élus de la Corse, les adultes que nous sommes, au-delà de nos fonctions électives, ont le devoir de s'engager pour la jeunesse, en créant les conditions de son émancipation, de son épanouissement, et de son bonheur.

Et la jeunesse corse a des droits, des droits civiques et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels.

Mais elle a aussi des devoirs. Et il lui appartient de les assumer.

Le « Pattu per a Ghjuventù » est donc un outil permettant d'accompagner les jeunes Corses dans l'affirmation de ce qu'ils sont et veulent devenir, en même temps qu'un appel et une incitation à leur mobilisation et implication citoyennes.

Une mobilisation et une implication citoyennes indispensables pour que la Corse de leurs rêves et de leurs espoirs devienne, par eux, pour eux et grâce à eux, une réalité.

## I LA JEUNESSE CORSE ENTRE DIFFICULTES ET ATOUTS

### A Un contexte économique, social et sociétal dégradé

Il faut appréhender avec lucidité les difficultés majeures que rencontre, aux plans économique et social, une part importante et croissante de la jeunesse corse :

#### **Une jeunesse qui évolue dans une société de plus en plus vieillissante**

En 2016, 330 354 personnes vivent en Corse dont 83 810 personnes de moins de 25 ans, soit près d'un quart de la population. La part des moins de 25 ans sur l'île (25,4 %) est très inférieure à la moyenne globale (30 %). Concernant la catégorie des 15-29 ans, 53 000 jeunes sont recensés en 2015, soit 16 % de la population (source INSEE).

#### **Une part croissante de jeunes confrontés aux problèmes de chômage et de précarité**

Un quart de la population des moins de 18 ans vit sous le seuil de pauvreté, et les jeunes sont plus durement touchés par le chômage et la précarité de l'emploi.

La part des jeunes insulaires de moins de 25 ans sans emploi est la plus élevée de l'ensemble métropolitain (27,5 %).

#### **Un déficit structurel en matière de formation et de qualification**

La part des jeunes sans formation et sans qualification reste un problème majeur : 13 % en Corse contre 8 % au niveau global.

#### **Les difficultés d'accès au logement**

Plus de la moitié des jeunes de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents.

#### **Les carences en matière de mobilité**

Une jeunesse plurielle qui vit des situations particulièrement diverses, marquées par des inégalités sociales et territoriales et qui subit les difficultés de mobilité, liées à l'insularité, et encore plus marquées dans les zones rurales et de montagne.

Difficultés matérielles pour se rendre à l'extérieur de Corse, donc, mais également difficultés à se déplacer à l'intérieur de l'île, pour accéder à certaines activités ou formations. Les problématiques de mobilité interne (peu de transports en commun, temps de déplacement importants) sont en effet prégnantes : de nombreux jeunes, pour pouvoir se déplacer librement, doivent supporter une contrainte supplémentaire à savoir disposer d'un véhicule (avec le coût induit).

### **La progression des inégalités sociales au sein de la jeunesse**

Le temps de la jeunesse, compris comme la phase antérieure à l'accès à l'âge adulte, s'allonge du fait de la prolongation de la scolarisation, de la précarité de l'emploi et des dépendances familiales aléatoires.

Les études convergent pour démontrer que la jeunesse ressent fortement les effets de la croissance des inégalités. Les jeunes sont en effet dans des situations très inégalitaires au plan des conditions matérielles, et des perspectives d'avenir face à l'école, l'emploi et le temps libre.

Le temps de la jeunesse est traditionnellement celui de la construction, par chaque jeune, de son identité, de ses goûts, de ses idées. Ce cheminement peut être parfois intrinsèquement générateur de difficultés et d'incertitudes, eu égard à l'insularité.

### **Des indicateurs sociétaux dégradés**

Les statistiques révèlent une forme de mal-être prégnante, en tout cas chez un nombre significatif et croissant de jeunes insulaires : taux de suicide, taux d'avortement, accidents de voiture, consommation de drogues, etc...

Ces deux derniers phénomènes sont de véritables fléaux, contre lesquels il faut renforcer et repenser les interventions de la puissance publique, et notamment de la Collectivité de Corse.

De façon générale, la conjugaison des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur vie quotidienne peut conduire à des phénomènes individuels de découragement ou de renoncement, ou à des conduites plus généralisées : on peut par exemple citer les exemples de la Bulgarie ou de la Grèce, où les difficultés économiques et sociales ont conduit à des phénomènes d'exil massif, notamment chez les jeunes avec ou sans formation supérieure (500.000 diplômés en Grèce depuis le début de la crise économique, privant ainsi le pays d'une part importante de sa ressource humaine).

### **B Une jeunesse pouvant se prévaloir d'atouts spécifiques considérables**

Malgré les difficultés objectives auxquelles elle est confrontée, la jeunesse corse dispose d'atouts considérables :

#### **Une jeunesse plus largement engagée que la moyenne européenne**

Le désinvestissement des jeunes par rapport à l'action politique ou syndicale est une donnée commune à l'ensemble des pays européens. Ils y substituent cependant, au moins en partie, de nouvelles formes de pratiques citoyennes, en marge des modalités traditionnelles d'engagement : action associative, humanitaire, etc...

La tendance au désinvestissement est à l'évidence moins marquée en Corse. L'engagement dans l'action politique ou le syndicalisme, notamment étudiant, est largement supérieurs à la moyenne française ou européenne (les enquêtes menées dans le cadre de l'élaboration du pattu pourraient permettre de recueillir et consigner des données objectives à cet égard).

Et la situation politique contemporaine de la Corse, marquée par une revendication dans laquelle la jeunesse a historiquement pris une part importante, comme la vigueur des débats politiques actuels, contribuent à maintenir un haut niveau d'implication des jeunes dans la vie politique insulaire.

Les évolutions d'ensemble de nos sociétés nécessitent cependant de réinterroger, et certainement de renouveler, le rapport des jeunes à la politique et à la démocratie.

### **Une jeunesse majoritairement attachée à sa terre, à son histoire, à sa langue, et à sa culture**

La jeunesse corse est plurielle, dans ses opinions comme dans sa structure.

Elle partage cependant un fort sentiment d'appartenance à une communauté de destin, composée de Corses d'origine et d'adoption : le peuple corse.

Le rapport à l'île est fort : il repose à la fois sur des liens familiaux, culturels et linguistiques, historiques, territoriaux.

Il peut quelquefois être à l'origine de sentiments contrastés : contraintes liées à l'insularité, poids du regard des autres, inquiétudes liées aux perspectives économiques ou à l'avenir de l'île.

Il suscite aussi, directement ou indirectement, un attachement et des engagements politiques, syndicaux, associatifs, sportifs originaux et porteurs de sens.

Le sentiment d'appartenance de la plupart des jeunes corses, qui est à la fois un marqueur d'une identité plus large et un ancrage dans un patrimoine collectif au fort potentiel, est donc globalement une chance et un atout.

### **Une jeunesse qui innove et qui agit**

La jeunesse corse se caractérise par sa capacité à innover, à créer, pour exemple dans le domaine économique : installations de jeunes créateurs ou artistes sur le territoire, de start-up et co-working et lancement de nouveaux projets.

Mais également dans le domaine culturel : il suffit à titre d'exemple de citer l'implication majeure des jeunes dans les nombreux comités des fêtes et associations dans la plupart des villages de Corse, ou encore dans des collectifs ou outils ayant un rôle majeur dans la diffusion de la langue corse : le Collectif « Parlemu corsu », A Piazzetta, l'association « Praticalingua »...

De nombreuses initiatives économiques ont également un sens politique ou culturel : le projet économique Hyper-loop visant à renforcer la vision stratégique commune de la Corse et de la Sardaigne, l'action « Compru in corsu » ayant permis de fédérer un réseau d'entreprises autour de l'usage de la langue corse.



De même, de nombreuses initiatives sont prises, soit individuellement, soit collectivement - par exemple par les syndicats étudiants - dans le domaine de la lutte contre la précarité, de la solidarité en cas de drames individuels (soutien aux familles et commémorations) ou de catastrophes naturelles en Corse ou à l'étranger (inondations, incendies, tremblements de terre en Italie,...).

Ces initiatives existent également dans des villes universitaires comme Paris ou Aix en Provence, où les étudiants corses se sont regroupés en associations particulièrement actives et dynamiques.

Enfin, et sans pour autant être exhaustif, il est loisible de souligner un élément original : l'engagement de nombreux jeunes dans les confréries, structures agissant au confluent du religieux, du culturel, et de l'action sociale.

Il existe donc d'ores et déjà un tissu associatif et un maillage de terrain particulièrement dense, qu'il convient de mobiliser et d'impliquer dans la définition et la mise en œuvre du « Pattu per a Ghjuventù ».

Considérer la jeunesse corse comme une force vive, une ressource et un atout essentiels pour la Corse, l'impliquer activement dans le projet collectif de transformation profonde de la société insulaire, lui faire confiance pour relier les défis qui se posent à notre île tout en permettant à celle-ci d'apporter sa contribution à ceux qui se posent au plan global en termes de changements climatiques, de mondialisation des échanges, de révolution numérique, de construction d'un monde plus juste et plus solidaire : c'est bien un changement de paradigme profond dont est porteur le « Pattu per a Ghjuventù », y compris dans sa méthode d'élaboration.

## II LES CINQ OBJECTIFS MAJEURS DU PATTU PÈ A GHJUVENTÙ

Outil stratégique de la politique « jeunesse » de la Collectivité de Corse, le « Pattu per a Ghjuventù » va organiser la mise en place de différents engagements opérationnels dans les domaines de l'emploi, de la mobilité, du logement, du sport, de la citoyenneté et de la santé.

Développé dans le cadre d'une approche transversale et participative, visant à définir des réponses opérationnelles adaptées aux préoccupations et attentes des jeunes, ce Pattu sera co-construit avec eux, en privilégiant la logique d'autonomie et de responsabilisation.

En regroupant l'ensemble des mesures et dispositifs dans un outil unifié, il permettra une meilleure visibilité/lisibilité, tant pour les acteurs et bénéficiaires que pour la Collectivité de Corse.

Les cinq objectifs majeurs du Pattu sont :

- 1. Considérer chaque jeune comme un acteur de son propre destin comme de celui de cette île, et l'inviter en conséquence à co-construire la politique de la jeunesse de la Collectivité de Corse, au travers de lieux de parole et d'espaces d'action spécifiques ;**

2. **Construire un système éducatif performant et innovant, reposant sur l'égalité réelle des chances** : l'origine sociale, la localisation territoriale ne doivent plus peser sur le destin scolaire et professionnel. Le projet éducatif de la Collectivité de Corse n'est pas intégré au plan formel au Pattu per a Ghjuventù, car relevant d'une politique publique à part entière. Mais il en est un élément siamois et indissociable, puisant aux mêmes valeurs et objectifs.

3. **Accompagner au mieux le passage de l'école à la vie active et assurer une continuité dans l'éducation et la formation.** Il s'agit d'aider chaque jeune, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes, à construire un parcours éducatif et professionnel adapté et valorisant, pour mieux accéder, à chaque étape de sa vie, à la formation et à l'emploi ;

4. **Créer un cadre favorable à l'épanouissement et au bien-être dans tous les domaines** : Plusieurs travaux scientifiques, et notamment ceux du Prix Nobel d'économie Amartya Sen, ont montré que le bien-être d'une société, et donc de sa jeunesse, ne peuvent être exactement appréciés à travers des outils statistiques de type PIB. L'état de développement d'une société, et donc sa capacité à garantir du bien-être à celles et ceux qui la composent peut s'évaluer bien plus utilement à travers d'autres indicateurs : santé, logement, bien-être social, culturel, écologique et familial). Ce sont ces paramètres également que nos politiques publiques ont vocation à prendre en compte et à faire évoluer, pour améliorer la situation individuelle et collective des jeunes Corses.

5. **Favoriser l'engagement citoyen et encourager chaque jeune à assumer ses responsabilités comme citoyen de cette île.** Il s'agit de donner à chaque jeune Corse la possibilité d'être un acteur, et de lui permettre de s'impliquer concrètement dans la construction de la société insulaire.

« U Pattu per a Ghjuventù » sera donc irrigué par nombre de nos politiques publiques, qu'elles soient éducative, sociale, économique, environnementale ou encore nos politiques de formation, du sport et de l'innovation.

Son élaboration mobilisera donc le service jeunesse de la Collectivité de Corse, qui doit établir un état des lieux de l'ensemble des actions menées par la Collectivité, en concertation, au plan interne avec les Agences, Offices, et autres services concernés, au plan externe avec les organismes intervenant dans le champ de la jeunesse.

Un comité technique, composé des représentants des services concernés par les dispositifs jeunesse, sera chargé de dresser un diagnostic partagé, de communiquer sur ce diagnostic, et de proposer des indicateurs d'évaluation de ces dispositifs.

Le Pattu a également vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire, dans une logique d'équité entre tous les territoires et en se déclinant chaque fois que nécessaire sous forme d'engagements contractualisés au niveau des dits territoires.

PRIORITE 1 - RECENSER L'EXISTANT

Depuis 2016, et la création du Service consacré à la mise en œuvre du Pacte pour la jeunesse, différents actions relevant de celui-ci ont d'ores et déjà été initiées :

- La politique éducative menée dans les territoires à travers les Contrats Éducatifs Locaux (CEL) qui ont soutenu 33 projets de 181 communes sur l'île et ont pu faire participer 12 295 enfants à des activités socioculturelles et sportives, pour un budget total de 226 000 euros et 162 communes pour 10 642 enfants participants pour 213 000 euros en 2017. Cette diminution se traduit par la disparition de CEL périurbains et la volonté de redynamiser le rural.
- L'engagement citoyen avec la volonté de développer les chantiers de jeunes bénévoles, intitulés « Demu una Manu », un chantier en 2016, deux en 2017 dont « Da u dettu à u fà », sur la prévention des incendies dans le Cap Corse, qui a suscité un engouement certain envers les jeunes volontaires soucieux de participer à l'entraide et la sauvegarde de leur terre.
- Ces chantiers prennent, cette année, la forme d'appels à projets avec une enveloppe de 40 000 euros engagés en 2017. Sur les sept projets réceptionnés, deux ont été sélectionnés par les services et sont programmés pour les vacances de printemps et d'automne 2018.
- Le service soutient également des chantiers de jeunes bénévoles organisés par des associations ou des communes (11 chantiers en 2016 et 18 en 2017).
- Une aide à l'initiative des jeunes pour encourager la prise d'initiative et l'engagement des jeunes à hauteur de 12 000 euros.

Ces actions sont venues s'ajouter aux actions et dispositifs mis en œuvre de façon sectorielle dans divers domaines : renforcement du Pass Ghjuventù, gratuité de certains transports collectifs, aide à la numérisation, soutien à la mobilité internationale.

De façon générale, le recensement des dispositifs existants en faveur de la Jeunesse (éducation, jeunesse, emploi, logement, santé, enseignement supérieur, formation, culture, sport, social, mobilité, environnement, patrimoine, économie, agriculture, transports...) au sein de l'ensemble des services met en avant la coexistence de dispositifs en direction des jeunes et la nécessité d'une meilleure lisibilité.

Le recensement exhaustif de ces actions a été initié depuis la fin de l'année 2017 et poursuit depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Collectivité de Corse, en intégrant les dispositifs reliant anciennement des deux Conseils départementaux.

Ce recensement devra favoriser l'évaluation de ces dispositifs, donc améliorer leur efficacité.

Enfin, alors que jusqu'à aujourd'hui, elles étaient menées de façon éparse et sectorielle, ces actions seront désormais intégrées, au même titre que l'ensemble des instruments et mesures participant de la politique « Jeunesse » de la Collectivité, dans une vision globale, déclinée par le Pacte pour la jeunesse.

## **PRIORITE 2 - DONNER LA PAROLE AUX JEUNES : AVÀ TOCC'À TE, GHJUVENTÙ**

Cet objectif se décline dans le cadre d'une approche innovante, croisant plusieurs méthodes de recueil des éléments et des données, enfant une période prévue de janvier à juin 2018 :

1. Une enquête questionnaire lancée par la Collectivité par le biais du CRIJ en direction des jeunes âgés de 18 à 25 ans :

À travers son réseau Information Jeunesse (IJ), le CRIJ, mandaté par la Collectivité, a lancé une enquête à destination des jeunes. À ce jour, plus de 1300 retours ont été recueillis faisant apparaître des premiers éléments d'analyse, notamment sur la diversité des parcours, et sur la crainte largement partagée d'avoir à quitter l'île pour trouver du travail.

Les résultats recueillis feront bien sûr l'objet d'une étude approfondie et d'une publication.

2. L'implication des institutions et structures existantes

Cela concerne d'abord, de façon évidente, l'Assemblea di a Ghjuventù, qui sera étroitement associée à l'ensemble des travaux sur le Pacte, selon des modalités qui seront convenues en concertation avec cette institution.

De même, à un niveau différent, seront consultées et associées à la réflexion et aux travaux les différentes instances et structures regroupant des jeunes :

- le comité « **Parolla di a Ghjuventù** » créé en 2015 dont l'objet est de faire entendre la voix des jeunes sur leur vision de la société. Au sein de ce comité, ils identifient des problématiques (bourses d'études aux conditions d'accès parfois compliquées, mauvaises orientations, mobilité, difficulté à se loger...) et proposent des solutions notamment sur la mobilité et le logement ;
- les différents conseils municipaux des jeunes (Aiacciu, etc...) ;
- les syndicats étudiants ;
- les associations et confréries ;

Enfin, toutes les structures éducatives (lycées, centres de formation, Missions locales, Université) seront invitées à organiser, selon une méthodologie validée en commun, une consultation de leurs lycéens, apprentis, et étudiants.

3 - Des espaces innovants de libre parole, sous la forme de World Café/Caffè Citadini.

Afin de mieux connaître les attentes des jeunes, **une consultation sous une forme innovante** aura lieu sous la forme de débats participatifs, intitulés « **Caffè Citadini** », espaces de libre expression de la parole des jeunes.

Cette forme de consultation tirée de la démarche participative, se déroulera dans toutes les régions de l'île afin de mailler l'ensemble du territoire, de mai à juin 2018.

L'objectif de cette consultation « **Avà tocc'à tè, o Ghjuventù !** » est de faire émerger les axes stratégiques d'une politique de jeunesse répondant véritablement aux attentes des jeunes.

La consultation devra permettre de soumettre à la validation de l'Assemblée de Corse (après avis de l'Assemblea di a Ghjuventù et du CESEC) des actions d'ores et déjà projetées par le Conseil exécutif, et d'en faire émerger d'autres, les unes et les autres ayant vocation à être mises en œuvre au plus vite, si possible dès l'année en cours.

<b>Exemples d'actions en faveur de cet enjeu :</b>
--

1. « <b>MEDIA DE JEUNES</b> » : Cette action est à construire avec les jeunes, et les associations. La forme sera fonction de ce qui ressortira des Caffè Citadini (par exemple, l'idée d'une web radio portée par les jeunes).
---

Renforcer l'action Web TV réalisée par les jeunes des missions locales en développant la formation et l'accompagnement aux techniques du numérique et de l'audiovisuel.
---

2. « <b>ASSISES DE LA JEUNESSE</b> » : (avant fin 2018)
---

Mise en place d'ateliers et d'évènements avec les acteurs jeunesse autour de thématiques spécifiques.
---

**PRIORITE 3 - AIDER CHAQUE JEUNE A CONSTRUIRE SON PARCOURS EDUCATIF ET PROFESSIONNEL**

L'étude sur les « jeunes insulaires en voie d'insertion » met en avant les caractéristiques des jeunes décrocheurs ou jeunes déscolarisés.

À ce titre, leur situation commande une attention particulière pour faciliter leur transition de l'école à l'emploi, ou l'accès à une formation qualifiante, en mobilisant le panel des dispositifs existants mais également en encourageant toute démarche innovante à même de favoriser leur contribution et leur persévérance dans l'action.

Cela suppose que nous mettions en œuvre des démarches de réflexion élargies, en concertation avec les acteurs de la formation et de l'économie.

En effet, il ne s'agit pas uniquement d'accompagner ces jeunes qui se sont désengagés, mais également de contribuer à développer leur persévérance en leur proposant des démarches leur permettant de mettre en valeur leurs potentialités (pédagogie innovante ou alternative).

De plus, la faible mobilité - notamment internationale- des jeunes n'ayant pas eu accès à l'enseignement supérieur est pointée en Corse comme un frein à l'insertion professionnelle. Les expérimentations menées dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) ont mis en évidence de nombreux freins à la mobilité : coût, maîtrise d'une langue étrangère, influence de l'entourage, niveau scolaire...La conjugaison de ces différents facteurs rend pour certains, la mobilité impossible.

Sur cette problématique, le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC), comme outil de formation, peut proposer aux jeunes des temps d'échanges, des séjours et des programmes de mobilité européenne.

De même, la Diaspora, et notamment les chefs d'entreprise corses exerçant tout ou partie de leur activité à l'extérieur de l'île, peuvent être sollicités pour organiser la systématisation de l'offre de stages ou de formations professionnalisantes.

Il ne s'agit bien sûr pas d'inciter les jeunes au départ, subi comme une contrainte, ou à l'exil, au prétexte de trouver du travail.

L'enjeu est de permettre tous les jeunes, y compris non étudiants, d'enrichir leur panel de compétences et de savoirs par des séjours éducatifs ou des stages professionnalisants à l'extérieur de l'île, aux fins de mieux préparer leur insertion réussie dans le tissu économique corse.

Il s'agit donc de prévoir des mesures qui ciblent les jeunes ayant des difficultés à décrocher un diplôme et à trouver un emploi :

- Prévenir le décrochage scolaire et favoriser la création de nouveaux modèles ;
- Accompagner le jeune dans ses démarches, créer des repères et simplifier l'information ;
- Rapprocher les jeunes et le monde de l'entreprise.

## **Exemples d'actions en faveur de cet enjeu**

### **1. UN OUTIL NUMERIQUE**

Facilitant l'accès aux droits de tous les jeunes et regroupant tous les dispositifs de la Collectivité de Corse.

### **2. UN RESEAU D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL**

Créer un service public d'information, d'accompagnement qui réponde à la diversité des besoins des jeunes, utilisant les outils numériques comme un média permettant de continuer le travail d'accompagnement du jeune.

### **3. UN LABEL « ENTREPRISE RESPONSABLE » ET « A DIASPORA INCÙ A GHJUVENTÙ »**

Il s'agit dans le premier cas de créer un label corse des entreprises responsables : (label qui identifie les entreprises soutenant l'emploi des jeunes, et soutenant l'alternance) et dans le deuxième, les entreprises corses de l'extérieur de l'île qui s'engagent à recevoir des jeunes pour des stages pour des formations qualifiantes.

### **4. LES « LABS » JEUNESSES**

Action à construire avec la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), qui permette aux jeunes de s'essayer au rôle d'entrepreneur dans une dynamique coopérative.

### **5. « UN RENDEZ-VOUS CITOYEN »**

Ce rendez-vous à créer via le réseau Information Jeunesse, proposera à chaque jeune un bilan complet de ses droits et possibilités par rapport à sa situation (scolarité, emploi, santé, logement, ...), de 16 à 30 ans, en complémentarité des dispositifs des Missions Locales.

### **6. « BOUSSOLE DES JEUNES »**

Il s'agit d'un service numérique d'information destiné aux jeunes de 16 à 30 ans dans les domaines de l'emploi, de la formation et du logement.

#### **PRIORITE 4 - CREER UN CADRE FAVORABLE A L'EPANOUISSEMENT ET AU BIEN ETRE DE CHAQUE JEUNE**

La notion de bien-être regroupe la santé physique, la santé psychique et le bien-être social, culturel et écologique.

Des indicateurs peuvent nous donner un aperçu sur le bien être des jeunes : l'alimentation et l'activité physique, la fréquence d'utilisation des nouvelles technologies, les expériences de violence, la gestion de conflits, la consommation de drogues licites et illicites, les accidents, l'état de santé mentale et physique, la prévention de grossesses non-désirées, etc.

Les différents objectifs se déclinent donc de la façon suivante :

- Développer les actions de prévention de la santé ;
- Ériger la lutte contre la violence routière et la consommation de drogues licites et illicites en priorité absolue ;
- Renforcer les actions de prévention contre toutes les formes de discriminations, y compris sexuelles ;
- Faciliter l'accès des jeunes à un logement notamment pour les étudiants et les jeunes ménages. La problématique du logement est aujourd'hui, à l'évidence, une priorité, a fortiori eu égard aux difficultés d'accès au foncier bâti ou non bâti aggravées par la logique de spéculation et de dépossession non encore jugulée. Il conviendra donc, dans le cadre de la politique foncière et du logement de la CDC, de développer un volet spécifique à destination des jeunes Corses, et particulièrement ceux d'entre eux ayant des moyens financiers limités (droit de réservation, co-locations, appartements intergénérationnels ; renforcement du pourcentage de constructions destinées aux primo-accédants, caution apportées par la Collectivité de Corse à la location, etc..).
- Renforcer l'accès à la langue corse, au plurilinguisme, à la culture et à la création ;
- Lever les freins à la mobilité territoriale au plan interne ;
- Susciter l'intérêt pour l'ouverture sur le monde et faciliter la mobilité internationale ;
- Généraliser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.



**Exemples d'actions en faveur de cet enjeu :**

**1. UN OBSERVATOIRE POUR LA JEUNESSE**

Un outil pour mieux connaître les besoins des jeunes et permettre de faire des diagnostics ciblés des besoins, des préoccupations.

À ce titre, les données recueillies lors de l'enquête questionnaire en cours et lors des Caffè Citadini, feront l'objet d'une analyse factorielle par le GIP Corse Compétences l'Information Jeunesse et le service de la jeunesse afin d'élaborer un diagnostic pertinent.

Une instance composée d'élus, de jeunes, des services de la Collectivité, de représentants d'associations de jeunesse sera mise en place pour veiller au suivi des politiques publiques en matière de jeunesse. Cette instance sera également force de propositions pour permettre d'ajuster annuellement les politiques mises en œuvre.

**2. AIDE D'URGENCE EN FAVEUR DES ETUDIANTS**

Cette mesure, intégrée dans le Schéma de la Vie Étudiante, va être mise en place pour lutter contre la précarité étudiante.

**3. EUROPE : RENFORCEMENT ERASMUS, EURODYSEE ET MOBIJEUNES**

Ces programmes d'échanges destinés aux étudiants ou aux jeunes de 18 à 32 ans à la recherche d'un emploi, permettent de mobiliser et d'articuler des dispositifs d'échanges euro-méditerranéens et internationaux.

**4. CREATION DE PROGRAMMES IMMOBILIERS RÉSERVÉS AUX PRIMOACCÉDANTS**

**5. IMPLIQUER LES ARTISTES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DE L'ÎLE DANS DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE ET L'USAGE DE DROGUES**

**PRIORITE 5 - FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN : LA JEUNESSE CORSE, FORCE VIVE ET RESSOURCE MAJEURE DE LA CORSE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

Favoriser la participation citoyenne de tous les jeunes Corses, leur permettre d'être maîtres de leurs choix et de leur vie, valoriser l'éthique de responsabilité sont des éléments forts de cohésion de la société globale, et permettent de faire reculer l'individualisme et l'égoïsme qui caractérisent trop souvent les sociétés modernes.

En soutenant et en encourageant la participation des jeunes, nous contribuons à leur intégration politique, économique et sociale réussie.

En les aidant à faire face aux nombreuses difficultés qui les attendent et à les surmonter, nous assumons notre responsabilité d'élus, de parents, et d'adultes.

Cette politique s'appuie également sur ce que nous sommes collectivement, sur les valeurs de solidarité, de partage, d'attachement à cette terre, à sa langue et à sa culture, qui nous constituent et nous identifient en tant que peuple.

Elle est donc profondément enracinée dans notre réalité et notre vécu, en même temps qu'elle participe d'une vision ouverte sur le monde et de valeurs universelles.

Enfin, parce que la jeunesse reste aussi et avant tout le temps privilégié de la fête, de la joie, et de l'insouciance, toute politique la jeunesse et pour la jeunesse se doit de comporter un volet conséquent consacré au divertissement et au plaisir.

Actions en faveur de cet enjeu :	
1.	<b>DEMU UNA MANU</b> et les chantiers de jeunes bénévoles
Il s'agit de chantiers de jeunes bénévoles, regroupant une quinzaine de jeunes adultes autour de la découverte de leur patrimoine et visant à favoriser l'esprit d'initiative, de responsabilité et l'engagement social des jeunes. Cette opération a pour finalité de permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger, de découvrir de nouveaux lieux et de les éveiller à la protection de l'environnement et la valorisation du patrimoine, de développer la solidarité, ainsi que les changements comportementaux au travers de la pratique ou de la découverte d'activités innovantes et attractives.	
2.	<b>GHJOVANI IN MOSSA</b>
Ce dispositif vient soutenir un projet individuel ou collectif à finalités citoyenne, culturelle, sportive, scientifique ou économique, assis sur les notions de solidarité et de partage (« A Cultura di l'Operata »). Cette initiative pourra être soutenue à travers un <b>budget participatif</b> .	
Parallèlement, un concours d'idées sur un thème évoluant chaque année (photographie, art, design, numérique) où un ou plusieurs jeunes seraient récompensés par un prix de la Collectivité de Corse va être créé.	
3.	<b>PRIMA STRADA</b>
Il s'agit d'une aide au permis de conduire ou au Brevet de Sécurité Routière pour les jeunes engagés. Les soucis de mobilité des jeunes sont intimement liés aux difficultés de recherche d'emploi. Face à ce souci récurrent, une opération expérimentale de type « bourse au permis de conduire », d'une durée d'un an, est envisagée. En échange d'un nombre d'heures de bénévolat dans une association partenaire, les jeunes bénéficient d'une aide maximale de 1 000 euros.	

**Un livret du bénévole ou du volontaire** sera mis en place afin de justifier et de valoriser l'engagement du jeune. Au don (celui de l'aide mise en œuvre par la Collectivité pour financer l'accès, au permis) répond le contre-don : celui de l'engagement du jeune bénéficiaire en faveur de la collectivité, au sein d'une association caritative, ou à travers une action d'intérêt général.

#### **4. SPORT PER TUTTI**

Généralisation de l'inclusion dans les dispositifs de financement des clubs professionnels des actions d'accès gratuit aux grands évènements sportifs pour des jeunes en situation économique ou familiale difficile.

#### **5. PASS GHJUVENTÙ**

Création d'une application permettant à chaque jeune de disposer de points de bonus pour les activités culturelles, sportives ou de divertissement de son choix, et pouvant être recreditée en fonction d'activités au profit d'associations d'intérêt général conventionnées.

### **LE CALENDRIER PREVISIONNEL**

#### **Phase de consultation janvier à juillet 2018 :**

- ✓ Enquête à destination des jeunes ;
- ✓ Présentation du projet et de la méthode aux différents services, recensement des dispositifs en interne ;
- ✓ Présentation du rapport au Conseil Exécutif et à l'Assemblée de Corse ;
- ✓ Association des jeunes à la construction du plan d'actions, à partir des premiers éléments de diagnostic, débats sous la forme de world café/caffè citadini ;
- ✓ Réunions des différentes instances de pilotage : *Réunions du COTECH, consultation des acteurs et partenaires, (CSJC, CRIJ, ARML, Parolla di a Ghjuventù, associations jeunesse...)*, première réunion du COPIL : présentation du diagnostic et des modalités de la démarche participative.

#### **Phase d'exploitation des données juillet à décembre 2018 :**

- ✓ Lancement du marché AMO/diagnostic & lancement du marché « évènement territorial » ;
- ✓ Exploitation des données, rédaction du plan d'actions suite aux orientations stratégiques dégagées, toujours dans la démarche de co-construction ;
- ✓ Lancement de la consultation pour prestation de service « réalisation du support numérique du Pass » ;
- ✓ Présentation/validation du diagnostic partagé et des priorités d'actions au COPIL, validation du Pacte ;
- ✓ Mise en place des actions en direction des quatre priorités.

#### **Phase de consolidation et présentation décembre 2019**

- ✓ Évènement territorial, « Assises de la Jeunesse », présentation, partage du diagnostic, propositions, ateliers/ restitutions ;
- ✓ **2019** : mise en place du support numérique à destination des jeunes.

**Accusé de réception**

<b>Objet</b>	PATTU PE A GHJUVENTU / PACTE POUR LA JEUNESSE
<b>Identifiant acte</b>	02A-200076958-20180427-08576-DE
<b>Identifiant interne</b>	08576
<b>Date de réception par la préfecture</b>	4 mai 2018
<b>Nombre d'annexes</b>	0
<b>Date de l'acte</b>	27 avril 2018
<b>Code nature de l'acte</b>	1
<b>Classification</b>	9.3.4